

Paix et sécurité mondiales

Nous avons besoin, au Canada, d'un institut pouvant compter sur l'appui moral et matériel du gouvernement fédéral, mais à vocation internationale...

Il importe au plus haut point de souligner que nous nous inquiétons de la composition du conseil, mais je ne m'attarde pas sur cette question, sauf pour préciser que le conseil d'administration devrait compter parmi ses membres des Canadiens et également des étrangers. Si je parle ainsi, c'est que l'Institut canadien pour la paix devra faire un tour d'horizon de la scène mondiale, enfin d'établir sans l'ombre d'un doute l'exactitude des chiffres rendus publics à l'égard de la course actuelle aux armements nucléaires.

Par exemple, monsieur le Président, j'aimerais savoir si les chiffres suivants sont exacts. Ils ont été publiés dans le document *Dépenses militaires et sociales mondiales, 1983*, qui est utilisé par nombre de groupes dans tous les pays. J'aimerais que le premier article à l'ordre du jour de l'Institut canadien pour la paix soit de vérifier l'exactitude de ces données.

Je cite le document que je viens de mentionner:

En 1982, les États-Unis avaient 29,000 armes nucléaires, la Russie, 17,400, le Royaume-Uni, 446, la France, 263 et la Chine, 304, y compris les ogives et les bombes stratégiques, intermédiaires et tactiques.

Autrement dit, ce sont des données mondiales. Je continue la citation:

Les Américains avaient 9,999 armes stratégiques, les Soviétiques, 7,388, mais ces derniers avaient plus de dispositifs de lancement, soit 2,452 contre 1,832. L'URSS a une avance considérable sur les É.-U. en ce qui a trait aux armes nucléaires en Europe: 6,339 armes et 4,424 dispositifs de lancement, contre 1,439 armes et 1,283 dispositifs de lancement. L'écart est moins prononcé si on ajoute les systèmes intermédiaires du R.-U. et de la France: en tout, l'OTAN possède 6,148 armes et 2,766 dispositifs de lancement en Europe.

Je répète, monsieur le Président, que ces données sont publiées dans *«Dépenses militaires et sociales mondiales, 1983»*. Sont-elles exactes? A mon avis, il est raisonnable de demander à l'Institut canadien pour la paix de fournir des renseignements authentiques pour confirmer si oui ou non un côté a beaucoup d'avance sur l'autre, de façon que nous puissions porter nos jugements politiques. Je continue à citer:

Depuis 1945...

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Y a-t-il consentement unanime pour que le député continue ses remarques?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Il semble y avoir consentement unanime.

M. Roche: Je vous remercie, monsieur le Président, ainsi que mes collègues. Je serai bref pour ne pas retarder indûment le débat. Selon le document dont j'ai parlé et qui a été publié sous le titre *«Dépenses militaires et sociales mondiales»*:

Depuis 1945, les deux super-puissances se relaient pour prendre la tête dans la course au progrès. Les États-Unis ont pris de l'avance grâce à la bombe atomique, au bombardier intercontinental et à la bombe thermonucléaire. L'URSS les a rattrapés et a fait un grand bond en avant avec le missile balistique intercontinental (ICBM) et les satellites. Les États-Unis ont repris la tête grâce aux missiles balistiques lancés à partir de sous-marins et aux ogives à têtes multiples. L'URSS a répondu par le missile antibalistique et a rattrapé l'avance des États-Unis dans le domaine des MIRV, c'est-à-dire les engins à ogives multiples indépendamment guidées. Les États-Unis ont repris la tête en mettant au point les missiles de croisière de longue portée et la bombe à neutrons.

Comme nous pouvons le voir, monsieur le Président, la course aux armements a été favorisée par la technologie nouvelle grâce à laquelle les armes nucléaires sont devenues plus puissantes et plus souples et le délai entre le lancement et l'impact ramené à quelques minutes seulement. C'est la principale source d'inquiétude du public à l'heure actuelle. Le délai qui s'écoule entre le moment du lancement et l'impact, grâce à la technologie avancée, et qui continue de progresser, nous préoccupe de plus en plus dans divers aspects de notre vie de tous les jours.

• (1410)

Au début de mon intervention, j'ai cité un passage du discours prononcé cette semaine par le président du Mexique devant les deux Chambres du Parlement réunies. Il a déclaré que nous devons comprendre, en entrant dans cette nouvelle ère technologique, qu'il faut trouver un moyen de limiter la course aux armements en vue de préserver une véritable sécurité dans le monde. Nous devons trouver un moyen d'empêcher que celle-ci ne soit à la merci d'une escalade interminable des armements. J'ai dit que, de l'avis de toute personne sensée, il faut trouver un moyen d'améliorer les perspectives d'un désarmement mutuel, équilibré et vérifiable. L'Institut pour la paix sera chargé d'examiner le rôle spécial du Canada dans l'amélioration des mesures de contrôle de la production des armements et même des ententes relatives au contrôle des armements.

Les occasions ne manquent pas de progresser dans ce domaine, monsieur le Président. Le rapport Palme, ratifié par un groupe international de dignitaires des pays de l'Ouest, de l'Est et du tiers monde, dont faisait partie, je suis heureux de le dire, notre éminent ancien ambassadeur auprès de l'Union soviétique, M. Robert Ford, fournit une documentation complète à ce sujet. Je n'ai pas assez de temps ici pour faire une analyse approfondie ou citer de nombreux passages de ce rapport. Je dirai seulement que nous ne manquons pas de solutions. L'Institut pour la paix devra s'arranger pour garantir que le Canada puisse apporter une contribution réaliste. La possibilité de vérifier ce qui se fait est un moyen-clé de réaliser des progrès.

Dès le départ, l'Institut pour la paix doit avoir une crédibilité certaine et c'est ce qui arrivera si les nominations au conseil d'administration sont faites comme l'ont proposé d'autres députés. Les groupes que nous avons mentionnés doivent être pleinement consultés. Le comité des affaires extérieures et de la défense nationale doit être consulté à toutes les étapes à partir de l'établissement de l'Institut. Dès le départ, l'Institut doit être en mesure d'aider le Canada à jouer le rôle qui lui revient pour ce qui est d'améliorer les possibilités de paix et de sécurité dans le monde. C'est quelque chose dont nous pourrions tous être fiers.

J'exhorte les députés, et plus particulièrement les ministériels, à établir l'Institut pour la paix de façon que personne ne doute de son intégrité et que ceux qui élaboreront notre politique à l'avenir puissent se fonder sur des données sûres.